



UNION NATIONALE DE L'ARMURERIE, DE LA CHASSE ET DU TIR
NATIONALE UNIE VAN DE WAPENMAKERIJ EN DER JACHT - EN
SPORTSCHUTTERS

LA VIGILANCE

(27 juillet 2007)

Après une catastrophe, un bilan est dressé rapidement pour organiser les secours. Le délai dépendra de la sévérité de la catastrophe. Il serait donc intrépide de déjà dresser un bilan de la loi Onkelinx, tant l'ampleur du dommage inspire réserve et demande d'analyses.

Tout bilan commence par l'actif et pour être objectif il n'est pas inutile de réserver un chapitre aux aspects positifs.

- 1) La loi reprend l'idée d'une Commission des armes. Bien que diminuée de compétences par madame Onkelinx, son existence reste un espoir d'une approche pragmatique si ses compétences sont rétablies.

Car le manque de pragmatisme a été considérable. Exemple: la loi a été votée en totale absence de données relatives à la criminalité liée à la détention légale d'armes.

C'est surréaliste: alors que la loi ne visait ni le trafic clandestin, ni la grande criminalité - donc visait les armes légales - il n'existe aucune donnée statistique belge en la matière. Ceci pose un réel problème ⁽¹⁾ et figurait d'ailleurs dans le questionnaire aux partis politiques francophones de l'UNACT pour les élections.

Le MR répondit par sa volonté de revoir toute la problématique. Le Cdh répondit favorablement mais étrangement maintenait le principe préalable de la diminution généralisée des armes détenues.

Rien de positif ne se fera sans approche pragmatique. Si les armes détenues légalement augmentent considérablement la criminalité, il faut limiter, si c'est le contraire il faut pragmatiquement agir en conséquence, quoiqu'en pense tel ou telle président de parti, tel ou telle ministre de la Justice.

- 2) La vérité sur le lobby des armes.

Les adversaires de la détention pacifique des armes légales citent le puissant "lobby des armes" comme une organisation capable de maintenir par des manœuvres, une pratique immorale (selon eux).

Les récentes élections furent révélatrices. Le président du Sénat, Madame Lizin (PS), admet l'importance des amateurs d'armes dans la défaite. Madame Onkelinx ne peut expliquer la perte de 1/4 de ses électeurs à Bruxelles par les problèmes de Charleroi.

Influer sur le sens d'une consultation populaire est propre à un **mouvement populaire** pas d'un "lobby".

Les amateurs d'armes ne sont plus isolés face à l'injustice, ils forment une communauté, avant disparate, de centaines de milliers de citoyens honnêtes, désireux de légalité et fiers de leur droit démocratique, qui maintenant se sont retrouvés, pour une première fois, dans une consultation populaire.

Le crédit de l'UNACT a peut-être été d'organiser cette conscience populaire qui fait que l'on ne pourra plus dire ni faire n'importe quoi sous le couvert de la sécurité.

¹ qui permit au député Karin Lalieux (PS) de déclarer que plus il y a d'armes plus il y a de meurtres et donc qu'il ne fallait pas reporter l'application de la loi à cause des femmes battues aux foyers en Belgique qui en seraient les victimes

Secrétariat - secretariaat:

U.N.A.C.T. -L. Baekelandstraat 3 - 2650 EDEGEM - ☎ (03) 449 49 78 - 📠 (016) 89 48 69
www.unact.be - info@unact.be - Fortis 240 - 0675100 - 81

A l'actif de la loi Onkelinx, par son iniquité, d'avoir été le catalyseur de cette conscience.

Bientôt, un nouveau gouvernement sera en place. Selon sa composition, des promesses devront être tenues ou un message démocratique devra être pris en considération. Ne pas le faire serait une erreur.

Ce serait une erreur que de croire à la désagrégation du mouvement qui s'est mis en marche, que la vigilance se relâchera.

L'UNACT prêtera son concours et son expertise en matière d'armes à toute initiative visant à corriger efficacement la loi sur les armes.

Vous trouverez sur notre site d'autres analyses sur les effets de la loi Onkelinx que l'UNACT publiera régulièrement